

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Septembre 1882.

Chronique générale.

M. Duclerc a pris au sérieux son rôle de grand conciliateur.

Concilier des programmes inconciliables, concilier des républicains irréconciliables, c'est sa monomanie.

Après s'être miré avec complaisance dans toutes les glaces de son hôtel ministériel, après s'être considéré sous tous ses aspects et sous toutes ses faces, cet homme de génie et de décision que lui seul était capable de mener à bien l'œuvre de conciliation.

Le député de Saint-Flour a eu la bonhomie de s'en rapporter à cette décision quelque peu suspecte. Dans un discours de banquet, M. Adrien Bastid s'est mis, parait-il, en frais de petite éloquence pour prêcher la concorde et exalter les étonnantes mérites de M. Duclerc. Puis il a eu « l'aimable attention » d'envoyer à M. le président du conseil un numéro de l'Avenir du Cantal orné de sa prose.

M. Duclerc a aussitôt répondu par cette lettre que nous recommandons aux littérateurs délicats :

« Mon cher collègue,
J'ai reçu hier le journal l'Avenir du Cantal et vous avez eu l'aimable attention de m'envoyer des remerciements et compliments.

Vous avez bien touché la bonne note : « Toute opinion divisée en elle-même périt », dit l'Écriture, et Saltuste a magistralement formulé la même vérité.

Et cela est vrai du parti républicain plus que de tout autre : parce que la seule discipline dont soit capable, c'est la discipline volontaire. S'il ne se l'impose pas à lui-même — et à bref délai — nous pouvons renoncer à constituer le gouvernement républicain. Or, le parti vainqueur qui n'a pas de lui-même l'instrument nécessaire est condamné à cesser de vivre.

Il me paraît impossible que notre parti, qui possède une si grande somme de force, d'intelligence, de valeur morale, ne comprenne pas cette

vérité qui brûle les yeux de ceux qui les regardent de près et qu'il n'en déduise pas sa conduite prochaine.

« Vous y aidez, vous y aiderez efficacement, mon cher collègue, et vous ajouterez ce nouveau service à tous ceux que vous avez déjà rendus.

« Votre dévoué et affectionné,

» E. DUCLERC.

» Paris, 10 septembre 1882. »

On ne saurait instruire en un pire jargon le procès de la République. M. Duclerc déclare que le « gouvernement républicain » n'existe pas, et qu'il faudra renoncer à le constituer si ses partisans ne s'imposent point une « discipline volontaire ». Cet aveu naïf mais sincère mérite d'être signalé.

Comment! après douze années de République, le « gouvernement républicain » est encore à créer! Et, pour le constituer, la disparition des divisions républicaines est indispensable! En ce cas, nous l'attendrons longtemps.

La discipline volontaire, nous dit M. Duclerc, est la seule discipline dont les républicains soient capables; or, ils en sont incapables. Le langage de leurs orateurs et de leurs journaux témoigne de cette incapacité.

M. Waldeck-Rousseau est allé rejoindre ses anciens collègues du grand ministère au château des Crêtes, près M. Gambetta. Le cabinet du 14 novembre dernier est en train de se reconstituer en Suisse.

La Bataille continue ses excitations à l'assassinat.

Parlant de l'avarie qu'ont eue des journalistes de Lyon qui, dans un club révolutionnaire, en ont été quittes pour recevoir un verre d'eau sur la tête, le journal communal écrit :

« Il faudra pourtant bien que les bourgeois de toutes couleurs, blancs, bleus, noirs, tricolores et roses, s'habituent aux projectiles... à ceux-là et à d'autres. »

Pour bien comprendre le sens de ces menaces, il faut lire plus haut, dans le même

numéro, cette citation de Jean-Bon-Saint-André, à une place d'honneur :

« Tous les peuples qui ont voulu être libres n'ont pu l'être que par la mort des tyrans. »

Aujourd'hui « les tyrans » ce sont les bourgeois, et les bourgeois, c'est tout le monde! Jolie politique, en vérité.

On sait que le gouvernement républicain a interdit aux prêtres de faire servir, même en dehors des heures de classes, les écoles comme local pour l'enseignement du catéchisme.

En revanche, une circulaire vient d'autoriser la location des salles scolaires aux officiers ministériels pour les adjudications publiques.

M. le ministre Duvaux ne « voit aucun inconvénient » à cette affectation, et nous savons qu'à Paris les écoles servent de lieu de réunion à MM. les députés républicains et à leurs électeurs.

Cela s'appelle respecter les convenances et affirmer la neutralité. Quelle dérision!

Le préfet de l'Hérault a approuvé la délibération du conseil municipal ordonnant la démolition des croix et des emblèmes religieux. En vertu de cette approbation, le maire a fait publier et afficher un arrêté qui vise seulement le monument du plan Saint-Jacques.

La Décentralisation, de Lyon, raconte que, mercredi matin, ont eu lieu, à l'église Saint-Martin-d'Ainay, les funérailles de M^{me} Varambon, la mère du sous-secrétaire d'État à la justice.

M^{me} Varambon, ajoute ce journal, était une fervente catholique; elle est morte chrétiennement, munie des sacrements de l'Église.

L'élévation soudaine du fils ne consolait nullement la mère qui s'affligeait, au con-

traire, de voir un des siens activement mêlé à la lutte acharnée qui a pour but la déchristianisation de la France.

Et elle cherchait dans les consolations de la religion l'oubli des amertumes que lui causait l'attitude du sous-secrétaire d'État à la justice.

Une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure cette femme de bien.

Mercredi a eu lieu, à la mairie du dixième arrondissement de Paris, le mariage civil de M. Barne, sénateur des Bouches-du-Rhône, avec M^{me} veuve Vadon.

À l'issue de la cérémonie civile, les mariés, accompagnés de leurs quatre témoins, sont allés... faire consacrer leur union à l'église Saint-Laurent.

Si les électeurs des Bouches-du-Rhône le savaient, M. Barne pourrait passer un mauvais quart-d'heure.

À cinq jours de distance, voici deux mariages religieux contractés, l'un par un conseiller d'État, M. Castagnary, l'autre, celui de M. Barne, tous deux radicaux avancés.

Nous sommes loin de nous en plaindre, mais ce double fait est bon à constater.

La loi du 28 mars.

LA CIRCULAIRE DU 30 AOÛT.

Le Temps, qui se pâmait d'aise à la contemplation de la dernière circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, publie cependant cette autre circulaire du même ministre, qui contredit celle qu'il admire :

« Paris, le 30 août.

» Monsieur le préfet,

» Au moment où va s'ouvrir la nouvelle année scolaire, il importe de tenir la main à l'exécution de la loi du 28 mars dernier.

» Aux termes de l'article 7, le père, le tuteur, la personne qui a la garde de l'enfant,

voyaient deux lucarnes en ruines. Cette chambre très-vaste nous convenait parce qu'il y avait place pour nos caisses d'échantillons, et que d'ailleurs elle était isolée.

« Nous avions fait nos adieux au prêtre qui prenait la route d'Auvergne, adieux cruels pour ce pauvre homme auquel nous avions chanté quelques couplets contre les Jésuites.

« Nous dormions en paix, lorsqu'à deux heures après minuit des cris sinistres se firent entendre : Au feu! au feu! A l'instant l'hôtel flamboya, se déchirant avec fracas. Le tumulte devint horrible. En voulant fuir, je trébuchai contre une caisse et, dans la chute, me brisai la jambe au-dessus de la cheville.

« — Mes amis, m'écriai-je, mes bons amis, ne m'abandonnez pas, sauvez-moi! par pitié!

« L'un d'eux répondit d'une voix étranglée par la peur :

« — L'escalier s'écroule! sauve qui peut!

« Et tous trois disparurent. Je vis les flammes envahir la chambre, les rideaux tendus volageaient au-dessus de ma tête, des tisons roulaient près de moi et le feu se rapprochait toujours. Je me traînai vers la porte, appelant au secours, et je ne vis qu'une fournaise béante.

« Le tocsin sonnait aux églises, les tambours battaient la générale, et les poutres en s'écroulant produisaient un bruit sinistre. De grandes cla-

meurs s'élevaient dans l'air, et je compris que la mort était près de moi.

« Les fenêtres donnant sur la cour avaient disparu, et malgré la distance qui me séparait du sol, j'entendais vaguement les cris :

« — Revenez, revenez; il va glisser et se tuer! Il est perdu! Quelle folie! Les pompiers refusent de le suivre!

« Tout à coup un homme s'élança dans la chambre, après avoir franchi le mur croulant de la fenêtre. Noir de fumée, les vêtements en lambeaux, le front ensanglanté, il jeta un rapide regard autour de lui, et, malgré l'épaisse fumée, distingua mon corps immobile. Me prendre dans ses bras, me placer sur son épaule gauche, saisir une corde, dont l'une des extrémités flottait dans sa main, fut l'affaire d'un instant. Je reconnus le prêtre de la diligence, et je m'évanouis.

III

« Lorsque je revins à moi, sur une couche de paille, à l'extrémité du jardin, un chirurgien me donnait des soins et une foule anxieuse m'entourait. Mes souvenirs se réveillèrent, j'ouvris les yeux pour les refermer aussitôt; mais j'entendis les conversations confuses. Plusieurs voyageurs avaient péri, beaucoup étaient blessés. Le prêtre s'était montré sublime. Au moyen de cordes, s'aidant des pieds et des mains, se glissant par des brèches, il

avait gagné le toit. Là, sous le regard de milliers d'hommes épouvantés, il avait sauvé la vie à son persécuteur.

« Maintenant son corps n'était qu'une plaie, ses bras carbonisés, ses yeux brûlés lui occasionnaient d'horribles souffrances. Lorsque je pus marcher, je me rendis à l'hôpital, où le prêtre occupait une petite chambre. Je demeurai longtemps près de son lit, sans trouver une parole digne de cet homme, si grand. Je lui dis enfin :

« — Pardonnez-moi, mon père; mes amis m'avaient abandonné, et vous m'avez sauvé!

« M'indiquant du regard le crucifix placé près de sa couche, il murmura :

« — Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

« Près de cinquante ans se sont écoulés depuis cette horrible nuit. J'ai vu les prêtres calomniés, insultés, assassinés... Comprenez-vous, monsieur, pourquoi j'ai défendu ces deux religieux à la gare de Rambouillet?

Et je dis à ce brave homme :

« Vous venez de me raconter l'histoire des Français depuis un siècle; ils méritent leur confiance en ceux qui les abandonneront lâchement, et persécutent ceux qui les sauveront.

Général AMBERT.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

DÉVOUEMENT

(Suite et fin.)

« A l'hôtel du Cheval-Blanc on faisait bonne chère. Pendant le souper, les truffes aidant, mes amis pétillèrent d'esprit aux dépens du curé. Notre victime fut accablée, et je la torturai au point que je vis des larmes dans ses yeux. Mais sa souffrance était silencieuse. Le malheureux ne put prendre part au repas. Comme toujours, les témoins se tenaient en présence de ce martyr.

« Presque entièrement construit en bois, l'hôtel du Cheval-Blanc était entouré à chaque étage d'une ceinture de balcons qui servaient aux communications; les escaliers tremblaient sous les pas, tant le sapin vermoulu des marches et de la rampe offraient peu de solidité. Les chambres, séparées par de légères cloisons, rappelaient les cabines d'un vieux navire.

« Mes bons amis et moi eûmes en partage une vaste chambre à quatre lits, située à l'étage le plus élevé, au-dessous d'un toit fort incliné, où se

le patron chez qui l'enfant est placé doit, quinze jours au moins avant la rentrée des classes, faire savoir au maire de la commune s'il entend faire donner à l'enfant l'instruction dans la famille ou dans une école publique ou privée, en indiquant, dans ces deux derniers cas, l'école choisie. Cette déclaration, dont la forme n'a pas été déterminée par la loi, pourra se faire verbalement à la mairie par la personne même qui y est tenue, ou par écrit. La déclaration écrite pourra être déposée par un tiers; mais si le maire avait des doutes sur la véracité de la signature, il serait autorisé à refuser de la recevoir, et à exiger la comparution personnelle du déclarant. Il n'y a pas lieu d'admettre les déclarations collectives s'appliquant à des enfants de familles différentes. On entravera ainsi les manœuvres déloyales et on évitera toutes surprises possibles.

Je vous envoie un modèle de registre à souche destiné à recevoir les déclarations, et d'où sera détaché le récépissé délivré par le maire.

L'époque de la rentrée des classes doit, aux termes de l'article 8, être notifiée, quinze jours au moins à l'avance, aux personnes qui ont charge d'enfants de 6 à 13 ans. Cette notification se fera à son de caisse et par affiches aux lieux accoutumés.

L'article 10 impose aux directeurs et directrices d'écoles publiques ou privées l'obligation de tenir un registre d'appel destiné à constater pour chaque classe l'absence des élèves inscrits. A la fin de chaque mois, ils doivent adresser au maire et à l'inspecteur primaire un extrait de ce registre, avec l'indication du nombre des absences et des motifs invoqués. Vous trouverez ci-joint un modèle du registre dont il s'agit.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts.
J. DUVAUX.

Dans plusieurs journaux républicains, cette circulaire est signée: « Logerotie, sous-secrétaire d'Etat », mais il n'importe. La contradiction n'en serait pas moins amusante.

On voit que, dans cette circulaire, qui précédait l'autre d'une semaine, il n'était pas du tout question de se contenter de la communication des registres d'inscription, ni des appels réitérés aux pères qui veulent instruire leurs enfants chez eux. D'une semaine à l'autre le ministre a changé tout pour tout. Quelle consistance dans le gouvernement!

A propos encore de ces deux circulaires en question.

Comment s'y prendra M. le ministre pour obliger l'instituteur libre à lui communiquer la liste de ses élèves? Aucun article de la loi, aucun, n'oblige celui-ci à opter par là-dessus aux invitations du maire. La loi ordonne même tout le contraire: l'inspecteur d'Académie doit communiquer à l'instituteur libre la liste des enfants inscrits à la mairie pour fréquenter son école. L'instituteur peut donc également refuser son registre, et il peut avoir pour cela de bonnes raisons. Aux termes de l'article 10, il doit seulement communiquer, chaque mois, la liste des absents, rien de plus, le reste ne le regarde pas et, s'il juge qu'il y a pour lui plus de responsabilité à encourir que d'enrayer à éviter dans la pratique du système arbitraire de M. Duvaux, il a le droit de s'en tenir aux termes précis de la loi.

Comment M. le ministre se tirera-t-il de cette difficulté qu'il ne paraît pas avoir prévue?

Lettre d'Algérie.

LA GUERRE SAINTE.

Un rapprochement.

Il y a longtemps, trop longtemps déjà, lorsqu'Albert Grévy vint inaugurer ce fameux régime civil qui devait régénérer l'Algérie, seul un journal d'Alger, qu'il serait injuste de ne pas nommer, le *Nouveliste d'Algérie*, ne craignit pas de sonner le glas au milieu des chants d'allégresse: Prenez garde, s'écria-t-il, n'allez pas trop vite en besogne, si vous voulez arriver à un résultat certain. Surtout gardez-vous de dégarnir les troupes de la province d'Oran.

C'était un journal conservateur qui parlait: on eut bientôt fait de crier à l'exagération.

Quelques mois plus tard, l'ère des insurrections commençait, et, dans l'Afrique, les marabouts prêchaient la guerre sainte.

Le *Nouveliste* fut encore le premier à annoncer la nouvelle. On en rit beaucoup à Mustapha supérieur. Cette gaieté ne fut pas de longue durée. Quand le général Forgemol voulut publier son rapport pour dire la vérité sur les événements qui venaient de se passer, S. A. Albert Grévy télégraphia au ministre pour demander la révocation du général! On eut beaucoup de peine à faire comprendre à S. A. sérénissime qu'on ne révoquait pas un général.

Les événements du Sud, ainsi qu'il était facile de le prévoir pour qui n'était pas aveugle, devinrent de plus en plus graves. On en sait les conséquences, et comme la vérité tôt ou tard se fait jour, de l'aveu même des républicains, on sut que tout les désastres du Sud devaient être attribués à la légèreté, à l'imprévoyance du gouverneur civil, de son alter ego M. Thomson, et du fameux général Farre, de grotesque mémoire.

Vainement les autorités militaires demandèrent la création de plusieurs postes fortifiés à Thiout notamment, où l'on pouvait facilement surveiller les fanatiques. Le député Thomson, de concert avec le général Farre — même intelligence, même volonté, — faisait refuser le crédit qu'Albert Grévy lui-même, sur les instances des généraux, s'était résigné à solliciter.

Toujours aussi prévoyant, le général... pardon, l'avocat Thomson faisait supprimer quelques mois plus tard le crédit pour la création d'une colonne permanente dans le Sud.

A ses yeux, la révolte des Arabes était une bagatelle, quelque chose comme une fantasia dont les Arabes voulaient nous régaler! Quant à la guerre sainte, elle n'existait que dans l'imagination des réactionnaires, — aussi endurcis que le père de M. Thomson, par exemple, au temps où il dirigeait l'*Akhbar* réactionnaire.

En bien, à l'heure présente, le régime civil existe encore, mais le mouvement insurrectionnel est loin d'être apaisé.

M. Thomson fait écrire par la *Republique française* que tout est pour le mieux en Algérie, dès l'instant que M. Thomson, de Paris, a l'œil sur elle, mais les journaux d'Algérie — les journaux républicains même — ne peuvent pas dissimuler le danger qui grossit chaque jour.

L'*Akhbar* jetait lui-même un cri d'alarme en annonçant que les nouvelles de Tripoli devenaient de plus en plus inquiétantes, malgré le calme qui semblait y régner.

Un journal d'Alger, à ce sujet, a cru devoir féliciter le cabinet français qui songeait à favoriser les prétentions de l'Italie sur la Tripolitaine. Ce journal, qui a l'enthousiasme facile, ajoute gravement:

« Or, il est bien évident que si les Espagnols s'établissaient au Maroc et les Italiens dans la Tripolitaine, nous aurions beaucoup moins à redouter les insurrections que le fanatisme musulman suscite si souvent contre nous. »

Voici maintenant la note gaie:

« Nous voudrions, ajoute notre confrère, voir les Italiens occuper la Tripolitaine, parce que les tribus nomades de la Tripolitaine et du Maroc, qui viennent si souvent renforcer les bandes qui lèvent contre nous en Tunisie et dans le sud oranais l'étendard vert de la révolte et de la guerre religieuse, tourneraient leurs entreprises belliqueuses contre les nouveaux maîtres européens de leurs territoires. »

Quant à la question de savoir si l'Italie n'aurait pas intérêt à favoriser chez nous des mouvements hostiles, on ne nous en dit rien, tant elle est insignifiante. Nous défier des Italiens, allons donc! ce serait tout à fait contraire à nos habitudes. L'émotion qui s'est produite à Tunis, dernièrement, au sujet du maintien en état d'arrestation d'un sujet italien pris les armes à la main, n'est-elle pas tout à fait rassurante? Il faudrait vraiment ne pas être républicain pour se méfier d'une alliée aussi fidèle et surtout aussi sincère que l'Italie...

Cette politique républicaine serait vraiment drôle si elle ne produisait pas des résultats aussi tristes. Son premier effet malheureusement est de faire la joie de nos ennemis qui prennent vis-à-vis de nous des attitudes de futurs conquérants. On sait qu'un des principaux chefs de l'Islam s'est donné pour but de chasser les Européens de l'Afrique (rien que cela!) ou tout au moins

de ruiner leur puissance. Ce chef, Mohamed-es-Senoussi, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — poursuit son but, si idéal qu'il puisse paraître, avec une habileté et une opiniâtreté incroyables. Sa résidence est devenue le centre d'un gouvernement parfaitement organisé, moitié militant, dont les complications s'étendent vers le centre de l'Afrique, vers le Nord jusqu'à l'Algérie et au Maroc.

Ce chef a un système de contributions régulières. Ses lieutenants tiennent les populations dans leurs mains et peuvent, le moment venu, les lancer dans les plus sanglantes aventures, sans qu'aucune force locale puisse leur résister.

De sa résidence de Djerdoub, en Tripolitaine, Mohamed-es-Senoussi domine la Cyrénaïque, le Fezan, le Waddai, le Soudan, où ses ordres sont reçus comme jadis ceux du Prophète. Sa force religieuse est immense. Les Tripolitains affirment avec la conviction la plus absolue que le jeune chef est l'Iman-el-Mehedi promis par les prophètes, et que bientôt il révélera sa mission régénératrice au monde musulman. Quant à sa force matérielle, elle n'est pas non plus à dédaigner, s'il est vrai, comme le disent plusieurs journaux français et italiens, qu'il vient d'envoyer un renfort de 30,000 cavaliers à Arabi.

Ajoutons que les témoins auxquels sont empruntés les renseignements qui précèdent, déclarent que ces préparatifs du jeune chef sont dirigés surtout contre la puissance française en Algérie, et cette déclaration n'a rien qui puisse nous étonner; car Mohamed-es-Senoussi est originaire d'Oran, d'où sa famille a été bannie.

Un dernier mot: il suffit de lire les journaux indigènes, tels que l'*Astre d'Orient* et le *Moutakheb*, pour juger de leurs dispositions à notre égard.

Ajoutons que l'attitude des journaux africains n'est pas faite pour leur imposer le calme et la modération. Il semble que ces organes du régime civil *for ever* prennent un véritable plaisir à exciter encore les passions si faciles à soulever des indigènes.

(Union.)

AFFAIRES D'EGYPTE.

La Prise de Tel-el-Kébir.

La reine Victoria a envoyé, de Balmoral, la dépêche suivante:

« La Reine a reçu, avec beaucoup de plaisir, hier matin, la nouvelle de la grande victoire que ses troupes ont remportée à Tel-el-Kébir, ainsi que la mention spéciale faite par sir Garnett Wolseley de S. A. le duc de Connaught et de la manière admirable avec laquelle S. A. a mené sa brigade à l'attaque. »

Le lord-maire de Londres a envoyé, mercredi, au général sir Garnett Wolseley, qui a reçu le droit de bourgeoisie de la Cité de Londres, après la campagne de Caucasic, une dépêche le complimentant, au nom de la population de Londres, sur la victoire qu'il vient de remporter avec sa brave armée dans la première grande bataille livrée en Egypte.

A Gibraltar, un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale catholique.

D'après une dépêche d'Ottova, la nouvelle a été reçue avec un grand enthousiasme dans cette ville, ainsi qu'à Toronto et dans d'autres villes du Canada.

La prise du Caire.

15 septembre.

La cavalerie anglaise est arrivée hier au Caire.

Ali-Roubi a été remis par les autorités égyptiennes entre les mains du général Wood; il subira le sort des autres prisonniers de guerre.

Arabi et Toulba ont été arrêtés par le préfet de police du Caire, parce qu'ils essayaient, dit-on, d'exciter la populace à piller et à incendier la ville.

Le khédive et M. Malet iront au Caire aussitôt que la route sera ouverte.

Le général Wolseley a quitté Zagazig et est en route pour le Caire avec la brigade de la garde.

Londres, 15 septembre.

Le général Wolseley envoie de Benha, 15 septembre, la dépêche suivante: Je viens d'arriver ici. Le général Lowett a

occupé le Caire hier. Arabi et Toulba sont rendus sans conditions. Les troupes arabes, qui comptaient environ 10,000 hommes, ont mis bas les armes.

Le préfet de police se charge de maintenir l'ordre.

Je me rends au Caire immédiatement.

Mahmoud-Sanni est en fuite.

Les Anglais ont occupé Benha avant-hier soir. L'occupation de ce point les rend maîtres du réseau complet des lignes ferrées.

Port-Saïd. — L'armée anglaise est arrivée dans la soirée au Caire par le chemin de fer. La population lui a fait une réception enthousiaste. Tous les hauts fonctionnaires ont fait leur soumission.

Le *Morning-Advertiser* publie une dépêche d'après laquelle le Sultan a adressé un télégramme de félicitations au général Wolseley en le priant, du moment où la rébellion est virtuellement anéantie, d'arrêter la marche de l'armée anglaise vers l'intérieur de l'Egypte.

Le général Wolseley a télégraphié au Sultan que la réponse à sa demande lui sera envoyée de Londres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 septembre. Le marché a continué à présenter une attitude assez favorable. On pourrait toutefois soutenir plus d'activité, mais les cours demeurent fermes dans leur ensemble. Ce sont, comme précédemment, les rentes qui montrent le moins d'animation.

On a coté: le 3 0/0, 83.40 et 83.30; l'annuaire, 83.60 et 83.50; le 5 0/0, 116.55 et 116.50.

Les tendances du groupe des Sociétés de crédit sont toujours des plus favorables.

On a demandé la Banque de France à 5,475; la Banque d'Escompte à 580; la Banque de Paris à 1,140.

Le Crédit Foncier fait 1,540. Les obligations foncières 4 0/0, émises à 480 fr., sont toujours demandées par le public de l'épargne.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie finissent à 535. Cette Société, fondée sous le patronage du Crédit Foncier, fait des opérations très fructueuses en avances sur marchandises. Les cours actuels seront certainement dépassés.

La Foncière de France et d'Algérie a regagné le pair; elle est encore au-dessous de sa valeur réelle.

Le Crédit Lyonnais a eu quelques achats à 680. Le Mobilier s'inscrit à 517.50.

La Banque Centrale de Crédit, une de nos plus importantes institutions, a été très-demandée. Les capitalistes considèrent avec raison cette valeur comme la première que l'on doit mettre en portefeuille. Les cours sont des plus propices pour les acheteurs, et enfin le coupon qui sera payé le 1^{er} octobre représente 5 0/0 du capital versé pour l'exercice de six mois.

La Société Générale s'est négociée à 655. Les titres de Suez, tour à tour demandés et offerts, ont bien résisté. L'action fait 2,730 et 2,743.30.

Les fonds étrangers sont très soutenus: l'Italien à 89.30; l'Egyptienne 6 0/0 à 328.75.

Les chemins sont un peu moins lourds: Lyon est à 1,672.50; Orléans à 1,330.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans sa dernière session, le Conseil général de Maine-et-Loire, considérant que l'ouverture prochaine de la ligne de Montreuil-Bellay à Niort va modifier la marche des trains entre Montreuil et Saumur, a émis le vœu que la nouvelle marche des trains soit organisée de manière à ce que l'on puisse aller de Doué à Saumur le matin et revenir le soir à des heures convenables, et qu'il en soit de même pour aller et revenir de Saumur à Doué.

La grande Ménagerie anglaise est arrivée à Saumur ce matin, vers 10 heures 1/4, et s'est rendue immédiatement au Chardonnet.

Orléans, 14 sept., 7 h. soir.

La crue de la Loire n'a pas été aussi forte qu'on le supposait. En conséquence, le maximum de la Loire à la Chapelle-sur-Loire que l'on supposait devoir être de 1^m 80, ne paraît pas devoir dépasser 0^m 80, et on croit que qu'il aura lieu le 16 septembre, vers 8 heures du soir.

De même, et si la Vienne et la Creuse maintiennent dans leur état actuel, le maximum de la Loire à Saumur, qu'on supposait devoir être de 2 mètres, ne paraît pas devoir dépasser 1 mètre, et on présume qu'il aura lieu le 17 septembre, vers 5 heures du matin.

Il est heureux, dit l'Union de l'Ouest au sujet de cette dépeche, que MM. les ingénieurs se soient trompés, pour plus de moitié, mais il semble qu'ils pouvaient se tromper, pour plus de moitié, en prédisant. Et ce n'eût pas été indifférent.

Serions-nous menacés d'un hiver hâif et rigoureux? Cela est à craindre; les hirondelles ont déjà quitté notre région depuis quelques jours, et leur départ nous indique que l'hiver est proche.

On lit dans l'Espérance, de Nantes: « En ce moment les nuits sont très-froides; depuis trois jours il y a chaque matin une forte gelée blanche. Hier, vers trois heures du soir, il est encore tombé de la neige et la température a subi un abaissement considérable. Depuis midi une pluie glaciale ne cesse de tomber. On grelotte et on se croirait au mois de novembre. La maturité du raisin est retardée par les conditions atmosphériques si mauvaises. »

ANGERS.

Mort subite. — Nous avons à signaler la mort d'un réserviste du 77^e. Jeudi matin, un détachement de 28 jours arrivait à la cible près l'étang Saint-Nicolas. Comme il faisait un épais brouillard, les militaires se mirent à l'exercice en attendant qu'il se dissipât.

Tout à coup, durant l'exécution du pas gymnastique, M. Vaillant, soldat de la 2^e compagnie du dépôt, se trouva mal. Il alla s'asseoir sur un talus et presque en même temps il tomba à la renverse. On s'empressa de le relever et de lui faire respirer de l'éther, mais presque aussitôt il jeta une plainte et expira.

Il ne put succomber à la rupture d'un aneurisme.
M. Vaillant était de Bécon.
(Courrier d'Angers.)

UNE BELLE CHASSE.

Un honorable propriétaire de notre département chassait, l'autre jour, sur les bords d'une forêt gardée et remplie de faisans.

Il était dans un champ de luzerne, quand il vit, à vingt-cinq pas de lui, au milieu des brins d'herbe, poindre çà et là des têtes d'oiseaux.

« Voilà mes faisans! » se dit-il. Prompt comme la foudre, il épaula et tira ses deux coups de fusil.

Quand la fumée fut dissipée, il ne vit rien s'envoler. Alors, il courut à l'endroit où il avait aperçu tout à l'heure remuer les têtes d'oiseaux.

Quand il arriva sur les lieux du crime, il faillit tomber à la renverse.

Il vit là, géant ensanglanté, presque inerte déjà, la mère et huit petits!

Horreur! Une pauvre mère de famille, une diode, en un mot, et toute sa progéniture étaient tombés sous son plomb meurtrier.

Lorsque les remords que causent les crimes de cette nature commencent à s'apaiser, et que notre trop adroit Nemrod se dispose à s'éloigner, il vit venir à lui le propriétaire du champ et des... dindons.

Pour ne pas deviner ce qui se passa, il ne faut jamais avoir vécu à la campagne.

Le paysan demandait 400 francs. — Elle dit si bonne, cette diode! Et ces petits dindons, sauvés de la maladie, mon bon monsieur, depuis quinze jours ils avaient passé le rouge, etc., etc.

Enfin, après de longs débats, notre pauvre chasseur versa 25 francs et abandonna sa chasse, ses victimes, à leur propriétaire.

Dans le pays, on ne parle que de la belle chasse de M. X...
(Patriote.)

LOCHES.

Un affreux malheur est arrivé mercredi dans cette ville.

Le nommé Ripault, conducteur de la voiture publique de Loches à Ligueil, venait d'atteindre ses chevaux dans la rue des Jeux. Tandis qu'il était occupé à placer des boîtes de foin sur l'impériale, un de ses enfants, Raymond-Marcel, âgé de 6 ans, se trouvait dans la rue et essayait de monter dans la voiture.

Les chevaux s'étant mis en marche, le

pauvre enfant fut renversé par l'une des roues, qui passa sur lui et détermina instantanément la mort.

On écrit de Saint-Georges-de-Pointindoux au *Publicateur de la Vendée*:

« Nous apprenons que le sieur Orizé, ce fameux instituteur de Monchamps, qui se permettait, le 14 juillet dernier, de traiter au cabaret ses jeunes élèves, drapeau en tête, au chant de la *Marseillaise*, vient d'être désigné pour éduquer les enfants de notre commune.

« Tout le monde croyait, en Vendée, qu'un jeune instituteur qui avait méconnu à ce point ses devoirs professionnels, serait mis à pied et renvoyé dans un régiment pour satisfaire au service militaire obligatoire: un congréganiste eût été sûr de son affaire, mais les républicains ont deux poids et deux mesures.

« Avant peu, du reste, nous allons sans doute éprouver ici la vérité de mon allégation.

« A Monchamps, par ordre de l'autorité supérieure, M. Orizé était obligé de faire dire la prière aux enfants matin et soir, d'enseigner le catéchisme, de suivre les processions avec ses élèves..., en un mot de régler sa conduite sur celle des Frères, qui tiennent une école libre très-prospère.

« Nous l'attendons à l'œuvre à Saint-Georges: s'il n'enseigne pas le catéchisme, ce sera sûrement parce que, ne craignant plus la concurrence d'une école catholique libre, l'autorité supérieure aura, en notre faveur, déposé son masque d'hypocrisie; j'aurai eu alors une raison de plus pour affirmer que les républicains ont deux poids et deux mesures. »

RENNES.

L'Union de Bretagne cite le fait suivant:

Un soldat de la classe de 1878, revenu de Tunisie pour motif de convalescence, devait rejoindre son régiment le 5 septembre, à minuit. Il se présenta devant les bureaux militaires de Vitré, qu'il trouva fermés à cause du dimanche.

Alors il entreprit d'aller à pied de Vitré à Rennes. Arrivé dans notre ville lundi matin, il se présenta à l'intendant, qui lui dit qu'il était en retard et n'avait qu'à se présenter à la gendarmerie comme insoumis.

Ensuite, il fut conduit devant le général et il lui raconta qu'il avait reçu 4 fr. 50 de sa mère qu'il avait laissée malade. Le brave général lui accorda deux jours de permission et de l'argent pour effectuer son voyage. Que serait-il arrivé, s'il avait été traité comme réfractaire?

Mort atroce. — Le sieur Gortais, de Paimpont (Ille-et-Vilaine), était allé, mardi soir, 5 courant, surveiller, pendant la nuit, un champ de blé noir que les sangliers ravageaient. Dans ce but, il avait construit, avec des planches, une petite cabane garnie de gazon et couverte de genêts. Pour faire peur aux sangliers, il alluma du feu auprès de sa cabane. Ce pauvre homme s'endormit, et le feu se communiqua à son gîte.

On trouva, le lendemain matin, cet homme carbonisé.

Il laisse une veuve et quatre petits enfants sans fortune.

BULLETIN AGRICOLE.

SEPTEMBRE.

La récolte des grains a été parfaite. Le rendement peut être ainsi évalué:

Terres de 1^{re} qualité, 25 à 30 hectolitres par hectare;

Terres de 2^e qualité (moyenne), 18 à 20 hectolitres par hectare;

Terres de 3^e qualité (médiocre), 13 à 15 hectolitres par hectare;

Vallée de la Loire, 35 à 40 hectolitres par hectare.

On nous a signalé 25 ares de terrain de cette nature, qui ont donné 20 hectolitres, soit 80 hectolitres à l'hectare.

Les avoines ont beaucoup donné aussi, et la qualité en est bonne; de même pour les orges.

Les chanvres seront abondants, et, malgré quelques accidents qui sont survenus dans le cours de leur développement, ils seront d'excellente qualité.

Les pommes de terre ont beaucoup produit, mais elles étaient à peu près toutes malades; elles ne se conserveront pas.

La récolte de la vigne sera insignifiante; et il faut compter sur les châteaux d'automne, annoncées par le savant Flammarion, pour espérer de la qualité.

Les bestiaux gras se vendent bien, et les maigres se tiennent à des prix élevés.

En somme, bonne année pour les agriculteurs, qui se plaignent seulement du bas prix du grain; ce qui n'empêche pas les minotiers de tenir les farines à un taux élevé, et de nous faire payer le pain un prix exorbitant et hors de proportion avec celui du grain nouveau. — Pourquoi les boulangers sont-ils toujours tributaires de ces messieurs? — VINTOR. (Patriote.)

Faits divers.

Le nommé Pierre Géniscain, ce garçon de café qui a involontairement avalé une cuillère de forme spéciale, dite « cuillère à mazagran », a été opéré à l'hôpital Lariboisière.

L'opération a été effectuée à l'aide d'une incision de la région épigastrique, après lavage complet de l'estomac au moyen du tube Faucher.

Pour éviter les manœuvres toujours dangereuses dans la cavité du péritoine à la recherche de l'estomac, le chirurgien avait imaginé et fait exécuter par M. Collin-Charrière un appareil très-simple, qui lui permit de dilater avec des vapeurs d'éther l'estomac et de forcer celui-ci à se présenter pour ainsi dire de lui-même à l'ouverture de la plaie.

L'estomac a été incisé dans une étendue de plusieurs centimètres et fixé par des points de suture. C'était la partie délicate de l'opération.

L'ouverture une fois pratiquée, la recherche du corps étranger devenait facile.

La cuillère retirée mesure vingt-quatre centimètres de longueur.

L'opération dans tous ses détails, y compris la chloroformisation, n'a pas duré trois quarts d'heure.

Nous avons fait prendre des nouvelles de l'opéré, dit l'Union; la journée a été bonne, sans fièvre aucune. M. Félizet estime que, s'il ne survient pas de complication inattendue, il peut répondre de la vie du malade.

Depuis samedi, tout aliment solide avait été interdit à Pierre Géniscain; cette abstinence durera encore probablement deux ou trois jours, selon la marche des événements.

DEUX THEATRES BRULÉS. — Le *Pall Mall Gazette* annonce que le théâtre d'Islington a été détruit en grande partie par un incendie, avant-hier matin.

La représentation était terminée à minuit, et vers une heure un constable a vu les flammes sortir par la toiture. En très-peu de temps, huit pompes à vapeur travaillaient à combattre l'incendie, qui a pu être éteint vers quatre heures. Le toit et l'ameublement intérieur de la salle et de la scène sont détruits; mais les galeries, le foyer, les loges des acteurs et la buvette sont intacts.

Le théâtre (en bois) de Straraja (Russie) est devenu la proie des flammes. Le frère édifice a brûlé de fond en comble en dix minutes, le lendemain de la dernière représentation de la saison. Il était assuré pour quatre mille roubles.

NOUVELLE PROFESSION.

Voici poindre une nouvelle profession à ajouter aux Industries inconnues de Privat d'Anglemont: l'orateur pour mariages civils. Débouché tout trouvé pour les avocats sans cause et les députés non réélus qu'étoufferaient leur éloquence rentrée. L'orateur pour noces tiendra toujours prêt un assortiment de discours dans tous les genres pour tous les cas et à tous les prix: discours pour commerçants, pour artistes, pour hommes politiques, pour travailleurs; discours en style simple, discours en style fleuri, en style sublime, en style naturaliste, depuis 4 fr. 50 jusqu'à cent sous. Le futur pourra choisir d'avance ses échantillons.

Au lieu d'un orateur payé, il est clair qu'un invité à la noce, un parent ou un ami aura le droit de prendre la parole et de ha-

ranger le nouveau couple. Le garçon d'honneur adressera son compliment à la mariée, le parrain rimerà son madrigal, le vieil oncle s'avancera à son tour et M. Prudhomme prononcera un *speech* ému et solennel qui lèvera des larmes de tous les yeux.

On ne sait pas où l'on pourra s'arrêter une fois entré dans cette voie. Car enfin, si le vieil oncle, membre du Caveau, déclare qu'il a mis en chanson ses vœux de bonheur aux jeunes époux, et qu'il désire les chanter sur l'air du *Petit ébéniste*, je ne vois ni pour-quoi, ni comment, l'on s'opposerait à son désir. Si le parrain, au contraire, appartient à l'école sentimentale et cultive la romance, il n'y a pas de raison non plus pour qu'on entrave son genre particulier d'éloquence. Mais la chansonnette et surtout la romance ne vont guère sans accompagnement. Dès lors, ne devient-il pas indispensable d'installer un piano à la mairie, dans la salle des mariages! Pour bien faire les choses, il faudrait avoir un pianiste à demeure, à moins qu'on exige de M. le maire, comme complément de ses aptitudes municipales, qu'il soit capable d'accompagner le harangueur.

Au moins on ne pourra plus dire des mariages civils que ça manque de musique.

La Banque Centrale de France ayant été officieusement informée par la Banque de France que, vis-à-vis de ses succursales, cette dernière avait conservé l'appellation « Banque Centrale », a, par déférence pour la Banque de France, pris le titre de Banque Centrale de Crédit.

Cette société a une succursale à Saumur, 60, rue d'Orléans.

PRIME

AUX LECTEURS ET ABONNÉS DE L'ECHO SAUMUROIS.

Tous les lecteurs et abonnés de l'Echo Saumurois qui désireront *Roses et Violettes*, poésies, par Paul Soullisse, recevront franco ce nouvel ouvrage moyennant la minima somme de 1 franc.

Les *Roses et Violettes* sont édités avec le plus grand luxe par l'imprimerie Tolmer et Cie, de Poitiers.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Paul SOULLISSE, licencié en droit, 3, rue de l'Hospice, Poitiers (Vienne).

Le 77^e fascicule de la FRANCE ILLUSTREE, consacré au département de Meurthe-et-Moselle, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues de Nancy, de Toul, de Pont-à-Mousson et de la Porte du Palais ducal de Nancy, et enfin une excellente Carte du département, avec plan de Nancy, complètent un ensemble qui justifie l'immense succès obtenu par le grand ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-BRUN.

LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le ROB LECHAUX Gresson et Salsepaille rouge concentrée et iodurée, garanti sans mercure, fortifie, purifie et régénère le sang.

Le ROB LECHAUX rend la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le ROB LECHAUX détruit sans retour et sans régénérer toutes les impuretés contenues dans le sang.

Le ROB LECHAUX donne de l'appétit, favorise la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le ROB LECHAUX guérit rapidement les Eczémas, Plaques, Douleurs, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS

« Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre ROB LECHAUX, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un entre autres. — Une jeune femme souffrait horriblement de darts vives qui lui couvraient une partie du corps.

« Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre Rob Lechaux et de votre Pomme anti-dartreuse, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »

NORY, Ph^o de l'école de Paris, à Mayenne.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède à donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX garanti sans mercure, remplace avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une brochure intéressante avec attestations, nombr. Le flacon 4 fr.; expéd. francs de 6 fr. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adresse à MARIE LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 161, Bordeaux.

A Saumur: Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Côté précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Côté précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Côté précé.
3 %	83 20	83 40	Nord	2050	2045	OBLIGATIONS		
3 % amortissable	83 40	83 50	Orléans	1335	1330	Dép. de la Seine, emprunt 1857	295	295
4 1/2 %	111	111	Ouest	815	811 25	Bons de liquid. Ville de Paris	520 50	528
5 %	116 20	116 50	Compagnie parisienne du Gaz	1602 50	1600	Obligations communales 1870	444	440
Obligations du Trésor	503 50	503	Canal de Suez	3734 50	3742 50	Obligat. foncières 1879 3 %	442 50	442 50
Obligations du Trésor nouvelles	506	507	C gén. Transatlantique	460	460	Est	370	368
Bons de liq. départementaux	523 50	520	OBLIGATIONS.			Midi	308	369 50
Banque de France	5490	5450	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	505	Nord	371 75	371
Comptoir d'escompte	1020	1025	1865, 4 %	518	520 50	Orléans	370	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1535	1540	1869, 3 %	403 75	403	Ouest	370	369
Crédit de France	235	230	1871, 3 %	393	393 50	Paris-Lyon-Méditerranée	373	373
Crédit mobilier	315	325	1875, 4 %	520	520	Paris-Bourbonnais	370	371
Est	760	757 50	1876, 4 %	518	517 25	Canal de Suez	566	560
Paris-Lyon-Méditerranée	1677 50	1670						
Midi	1245	1245						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — —	soir,
3 — 32 — — —	express.
7 — 15 — — —	omnibus.
10 — 37 — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — — —	omnibus.
9 — 43 — — —	express.
12 — 40 — — —	soir,
4 — 44 — — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE
Au Petit-Puy, commune de Saumur,
MAISON D'AGRÈMENT
Avec jardins superposés,
Cave dans le roc.
Belle vue sur la Vallée.
Cette maison dépend de la succession Trubert.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange. (313)

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, n^o 27, successeur de M^e LE BLAYE.

JOLIE MAISON BOURGEOISE
Avec Jardin.
Sise à Saumur, rue du Petit-Mail, n^o 11.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 24 septembre 1882, à 1 heure.
En l'étude de M^e BRAC,
Facilités de paiement.
Mise à prix: 12,000 francs.
S'adresser, pour renseignements et pour visiter, à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27, dépositaire des titres et des clefs. (501)

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE TRÈS-JOLIE MAISON
DE MAÎTRE
Nommée LABRARDAYE.

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements: à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GUILLET, expert à Beaufort. (319)

Étude de M^e JULES-ALLAIN MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue Saint-Jean, 52, appartenant à M. Couturier-Prax, marchand de parapluies.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTMENT
MAISONS
A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-TEALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE
A SAUMUR,
En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,
Le dimanche 1^{er} octobre 1882, à midi,
DES IMMEUBLES
CI-APRÈS DÉSIGNÉS,
Situés commune de Bagnoux.

1. — Seize ares 50 centiares environ de vigne, sis aux Justices.
 2. — Seize ares 50 centiares environ de vigne, sis au lieu dit Sur-Bagnoux.
 3. — Seize ares 50 centiares environ de terre et vigne, à l'Arche-de-Bagnoux.
 4. — Onze ares environ de terre et pré, sis aux Rouères.
 5. — Trois ares 50 centiares environ de vigne, sis aux Gravelles.
 6. — Neuf ares 50 centiares environ de vigne, sis à la Roche.
- Appartenant à M. Saunier, charpentier, rue Saint-Lazare, à Saumur.
S'adresser, pour tous renseignements: soit à M. SAUNIER, soit à M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION
En l'étude de M^e GAUTIER, notaire,
Le dimanche 1^{er} octobre 1882, à une heure,
LA FERME
DE BEAUBUISSON

Située commune de Longué et par extension commune de Saint-Clément-des-Lévées,
Contenant 8 hectares 31 ares, exploitée par les époux René GUILLET;
Sur la mise à prix de 30,000 fr.
Toute facilité pour les paiements.
On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication. (392)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
1^o UNE MAISON, située rue de la Petite-Bilange et quai Saint-Nicolas; écurie, remise, cour, jardin et pavillon sur la Loire;
2^o UNE MAISON meublée ou non meublée, située rue Verte; écurie, remise, cour, jardin et servitudes.
S'adresser à M^{me} veuve ANGELO BOLOGNESI, rue de Poitiers, à Saumur. (310)

BELLE OCCASION
A VENDRE
UN JOLI BREACK
A six places.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Un très-bon CHIEN DE CHASSE, ras poil, brun avec collier blanc, âgé de 2 ans.
S'adresser à M. MERCIER, boulanger au Coudray-Macouard.

A LOUER
GRAND MAGASIN
Avec porte-cochère,
Quai de Limoges, n^o 43, près du Service des Eaux.
S'adresser à la Retraite.

A LOUER
L'ANCIENNE MAISON LEHOU
Toute meublée.
Située au Chardonnat.
S'adresser aux Dames de la Retraite.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE PETITE PROPRIÉTÉ
Nommée le Petit-Epluchard,
Située à Angers, canton de Saint-Laud, rue de Frémur, traversée par le nouveau boulevard, en face le parc à fourrages.
Elle comprend maisons de maîtres et de fermiers, beaux jardins et deux pièces de terre. Le tout comprend environ 13,500 mètres carrés.
S'adresser, pour visiter, aux locataires, et, pour traiter, à M^{me} MESNER, 15, rue du Temple, Angers. (514)

Une MAISON DE GRAINS de Saumur demande un employé connaissant ce genre de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE
DES APPRENTIS
S'adresser au bureau du journal.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande:

- 1^o Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^o — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^o — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^o — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^o — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^o — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^o — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ
Mesures: 1^o 38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.
2^o 3^o 4^o 5^o 6^o 7^o

PHARMACIE CHBDEVERGNE
Saumur
MIXTURE FERRON
Contre le Croup.

AVIS
Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARNEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.
Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.
Demander le Tarif.
Saumur imprimerie de P. GODET.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE
SARGET-GIRAULT
6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.
Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.
Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.
Chemises madapolam, sans apprêt (sur mesure), devant, col et poignets en toile, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.
NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un métré, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

- Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.
- Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.
- Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.
- Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.
- Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES
Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres
CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES
Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre
GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais